



**PARTICIPATION COSD
SUR LES ENTREES DES MUSEES,
PARCS DE LOISIRS, PARCS AQUATIQUES
ET PARCS D'ATTRACTION**

(Valable aussi pour les entrées hors département.
Limité à **5 demandes par an**).

Billets d'une valeur entre 8 € et 15 € : participation : 2 €

Billets d'une valeur de 15 € et plus : participation : 5 €

Pour un agent, avantage accordé sur 2 entrées adultes, et 3 entrées enfant. Joindre justificatifs.
Un remboursement global sera effectué par semestre

NOM /PRENOM :

N° CARTE ADHERENT :

COLLECTIVITE :

Entrées (dénomination, lieu, date))	Prix et nombre d'entrées Adultes	Prix et nombre d'entrées Enfants	Montant remboursement

Le Bénéficiaire

La Collectivité